

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/36

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 26

Suppléants votants : 01

Procurations : 06

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle des fêtes de Janailhac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02 avril 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. RICHIGNAC Guillaume, M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. GOUDIER Jean-Louis (procuration de M. DEVARISSIAS Philippe), Mmes LACOURARIE Bernadette (suppléant M. CHAMINADE Gérard), BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de Mme HILAIRE-GENIN Karine), MM. DELOMENIE Bernard et M. DOGNON Jean-Bernard.

EXCUSES : MME JACQUEMENT Eliane, M. BONNAT Christian, M. DEVARISSIAS Philippe, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, MME HILAIRE-GENIN Karine, M. CUIILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie
SECRETAIRE : Mme Florence BELAIR

Objet : Création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au 10 mai 2024

Exposé :

Le Président expose qu'à la suite du départ d'un agent titulaire au service administratif, une offre d'emploi a été publiée sur le site emploi territorial pour le remplacer.

À la suite des entretiens qui se sont déroulés le 2 avril, le Président propose de recruter un agent titulaire du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Au tableau des effectifs, il n'existe pas de poste vacant actuellement correspondant à ce grade. Il est donc nécessaire de créer un poste correspondant à ce grade afin de pouvoir nommer l'agent à partir du 10 mai 2024.

Aussi, le Président propose de créer l'emploi permanent suivant : adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au 10 mai 2024.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de:

- **Créer un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, au 10 mai 2024,**
- **Autoriser le Président à recruter l'agent affecté à ce poste,**

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240408-D2024-36-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

- **Inscrire** au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet, les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
Le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 8 avril 2024

Le Président,
Emmanuel DEXET

